

Bruxelles, le 10 mars 2018

Commission de l'Environnement et de l'Energie
Parlement bruxellois

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Ref : Initiative citoyenne qui soumet une analyse des rapports du Comité d'experts relatifs à l'impact des rayonnements électromagnétiques non ionisants sur la santé – www.ondes.brussels

Toute décision politique a des conséquences durables. Le processus démocratique et le sens politique requièrent donc de s'informer au préalable. Mais que se passe-t-il lorsque l'information sur laquelle on se base est incomplète, orientée, voire incorrecte ?

Vous recevez ce courrier parce que vous jouez un rôle important dans le processus décisionnel.

Tout le monde s'accorde pour dire que l'intérêt général doit prévaloir. En ce sens, la santé publique doit rester une priorité. Que penser alors d'une décision qui la compromettrait durablement aux bénéfices d'intérêts économiques et financiers ?

Nous sommes de plus en plus nombreux à nous interroger sur l'impact sanitaire des champs et rayonnements électromagnétiques, en particulier ceux émis par les technologies sans fil. Dès lors, nous nous sommes renseignés, avons pris connaissance de la littérature scientifique, consulté les scientifiques et des spécialistes, interrogé des médecins. Par ailleurs, nous rencontrons des personnes en nombre croissant qui se plaignent de troubles de santé en lien avec leur exposition.

Au regard des connaissances scientifiques actuelles et des observations de terrain, nous sommes étonnés de l'évaluation sommaire du "Comité d'experts" désigné afin d'évaluer l'impact des champs et rayonnements électromagnétiques sur la santé de la population bruxelloise : 6 pages (25%) dans son premier daté de février 2016 et 3 pages (10%) dans son second rapport du 8 janvier 2018. Le reste des rapports est consacré à des considérations technologiques et économiques.

Vous observerez la faiblesse de l'argumentation du Comité, les digressions idéologiques non fondées scientifiquement, le parti-pris de l'évaluation, le caractère péremptoire des conclusions. Les milliers d'études, qui montrent des effets sur la santé, sont méthodiquement omises, minimisées, voire discréditées. Il nous

apparaît que ces rapports ne peuvent présenter qu'une vue biaisée sur la problématique avec pour conséquence une non reconnaissance des effets des champs et rayonnements électromagnétiques sur la santé.

Face aux discours propices à entretenir le doute et la confusion, il nous importe d'apporter un éclairage plus complet et documenté scientifiquement. **Notre dossier ci-joint offre une analyse du sujet sous l'angle de l'intérêt public. Le contenu est interpellant.**

La société est toujours plus exposée à un brouillard électromagnétique (*electrosmog*), de nature invisible, silencieuse, inodore, intangible. Des indications de plus en plus nombreuses montrent que cette pollution électromagnétique est une bombe à retardement dégoupillée.

Serait responsable d'attendre que les organismes officiels confirment définitivement l'existence d'une crise sanitaire ? **Brandir le spectre du retard technologique est un discours qui n'a plus sa place au sein d'une société responsable. La reconnaissance du risque sanitaire et des normes plus exigeantes et davantage protectrices seraient précisément une incitation puissante à l'innovation technologique, responsable et durable.**

Pour alimenter votre réflexion, nous vous encourageons vivement à prendre connaissance des éléments que nous amenons dans notre dossier.

Nous vous prions de croire, Monsieur, Madame, à l'assurance de notre très haute considération.

Cette initiative citoyenne pour des technologies mobiles respectueuses de la santé, l'environnement et de la vie privée est, notamment, soutenue par :

- Arehs (Dominique Canivet, présidente)
- Beperk de Straling (Jan Allein, voorzitter)
- grONDES (Olivier Galand, coordinateur)
- Comité Tervueren-Montgomery (Philippe Elsen, coordinateur)
- Comité Sainte-Famille (Charles Six, coordinateur)
- Cœur Europe (Jean-Noël Lebrun, speaker)
- Vereniging ElektroHyperSensitiviteit Vlaanderen

Quotidiennement de nouvelles associations et comités de quartier se joignent à cette initiative, Retrouvez la liste mise à jour sur www.ondes.brussels.

Charles SIX
ondes.brussels@gmail.com
Coordinateur de l'initiative www.ondes.brussels